



## Le mot de la présidente

Avant tout, je désire me présenter. Depuis juin dernier, je suis la nouvelle présidente du conseil d'administration du bureau coordonnateur La

trottinette carottée.

Je suis, tout comme vous parent d'une petite fille qui fréquente l'un des services de garde en milieu familial supervisé par La trottinette carottée.

Depuis l'automne, on entendait encore parler de réforme pour le milieu familial reconnu par les bureaux coordonnateurs. Il y a eu effectivement une loi qui a été votée au printemps par l'Assemblée nationale. La Loi 51 vient maintenant clarifier le statut des responsables de services de garde. Elles demeurent des travailleuses autonomes tout en obtenant le droit de s'associer et de se faire représenter auprès du gouvernement pour négocier certains avantages comme par exemple des congés payés.

Ces changements sont une bonne nouvelle pour les parents car le règlement à l'amiable des différends entre les responsables de services de garde et le gouvernement créera une stabilité dont les enfants ont besoin pour bien vivre leur petite enfance et se développer au mieux.

On entend beaucoup parler de grippe en ce moment dans les journaux et à la télévision et je crois qu'il convient de garder la tête froide sur le sujet. Notre bureau coordonnateur a donné les consignes d'hygiène nécessaires à toutes vos responsables de services de garde. Elles savent aussi où s'adresser lorsqu'elles auront besoin d'informations plus précises ou même de conseils des autorités sanitaires compétentes. Le resserrement des consignes d'hygiène devrait aussi contribuer à diminuer les risques de propagation de toutes les maladies en général.

Dans ce numéro de l'Info-parents, nous donnons également aux parents les consignes d'usage pour éviter que la grippe ne se propage à tous les enfants du service de garde.

Soyez assurés que notre bureau coordonnateur fera tout ce qui est en son possible pour que les enfants reçus dans notre réseau de services de garde en milieu familial le soient avec les mesures d'hygiène qui le nécessitent.

Fatiha el Feninat, parent et présidente du conseil d'administration de La trottinette carottée.



# Bonne rentrée à tous !



## Le mot du directeur

Le milieu familial : un endroit approprié pour éduquer les jeunes enfants\*

De par son environnement, le milieu familial est le mode de garde qui ressemble le plus à celui de la famille de l'enfant. En milieu familial, le fait que les enfants aient des âges différents offre de nombreuses perspectives. Il est possible d'y recevoir à la fois les poupons mais aussi les frères et soeurs. Le milieu familial reconnu est le mode de garde où les ratios sont les moins élevés puisqu'une responsable de service de garde (RSG) ne peut recevoir plus de 6 enfants ou 9 si elle est assistée d'une autre personne. Le fait pour une RSG d'avoir à s'occuper de moins d'enfants lui permet de consacrer plus de temps à chacun. Et si cette attention individualisée est jumelée à un comportement chaleureux avec les enfants, elle est susceptible de créer des interactions quotidiennes de qualité avec les enfants et leur permet d'établir la base d'une forte compétence sociale.

Le milieu familial reconnu par un bureau coordonnateur apporte de la stabilité car c'est habituellement toujours la même personne qui accueille l'enfant le matin et qui le remet aux parents le soir. Cette stabilité joue un rôle bénéfique sur la qualité des soins donnés aux enfants car ces derniers peuvent établir une relation sécurisante avec la RSG. Les interactions entre cette personne et l'enfant apporte au tout petit une «base sécuritaire». Elle lui permet de se sentir à l'abri du danger et alors d'explorer le monde qui l'entoure. À l'inverse, un taux de roulement élevé dans le service de garde peut influencer négativement la qualité, essentiellement concernant le développement socio-émotionnel et langagier des enfants.

Ce serait aussi surtout avant l'âge de 3 ans que les enfants auraient le plus besoin de cette stabilité et compte tenu que la clientèle du milieu familial se situe souvent dans ces catégories d'âges, ce mode de garde est particulièrement susceptible d'apporter une relation sécurisante à l'enfant.

La présence continue de la RSG dans son service de garde a d'autres avantages encore. La présence constante de la RSG et la durée du contact quotidien avec le parent favorisent leur relation. Cela permet aux parents de tisser avec la RSG des liens plus personnels et plus intimes. Dans une étude comparative entre le milieu familial et l'installation, il a été remarqué qu'il était 4 fois supérieur en milieu familial avec 54,7 minutes par semaine contre 13,7 minutes pour l'installation.

En milieu familial, le groupe d'enfant multiâge est vu comme une communauté où les enfants s'éduquent et apprennent les uns des autres. Il crée un climat qui stimule les enfants, les motive, leur permet des défis intellectuels et les rend désireux de fréquenter l'école. De manière générale, il apparaît que ce mode de regroupement des enfants leur permet de meilleurs résultats scolaires, un plus grand développement social, une meilleure image de soi et des attitudes plus positives envers l'école.

\*Références à consulter :

<http://www.latrottinettecarottee.com/upload/UserFiles/File/Memoire-MESF.pdf>  
<http://www.multiage.ca/upload/UserFiles/File/Multiage%20et%20defavor.pdf>

## Le mot pédagogique

### C'est la rentrée au service de garde !

Félicitation ! Votre enfant et vous commencez une nouvelle aventure dans un service de garde en milieu familial de La trottinette carottée !

Bien que ce n'est peut-être pas votre premier choix de retourner travailler et de laisser votre petit trésor dans d'autres bras, dans certains cas, c'est nécessaire. En tant que parent, ça peut être très difficile et pour l'enfant aussi. Ce que la majorité des enfants vont vivre ce sont leurs premiers moments de séparation. Ce sera difficile d'autant qu'ils ressentent les émotions de leurs parents !

Peut-être, vous sentirez vous coupable de laisser votre enfant au milieu de garde mais n'ayez crainte, le moment de l'intégration ne dure qu'un temps. Souvent, l'enfant qui pleure à chaudes larmes, arrête dès que vous avez franchi la porte du service de garde. D'autres enfants réagiront plus facilement à votre départ, parfois même sans aucune larme.

Une intégration en service de garde peut durer quelques jours et voire même parfois quelques mois. Certains réagissent en pleurant, d'autres arrêtent de manger, d'autres dorment moins ou se privent de jouer et certains enfants vont même en faire de la constipation. Durant cette période, il faut être très vigilant sur les attitudes et les comportements de notre enfant. Quant à nous, parents et intervenants, nous devons accepter ce moment que vit l'enfant en accueillant sa peine avec empathie.

La plupart des services de garde préconisent l'intégration progressive ; un peu plus de temps chaque jour. Il est important, voire même primordial de permettre à l'enfant de

rester seul sans le parent dans son nouveau service de garde. Chaque jour, il y passera un peu plus de temps et cela lui permettra de comprendre que même si maman ou papa quitte, il(elle) revient toujours me chercher.

Avertissez toujours votre enfant que vous partez et dites-lui que vous reviendrez. Faites-lui savoir le moment de votre retour. Respectez votre parole. Si vous avez un contretemps et que vous risquez d'être en retard, avertissez et demandez à ce qu'on prévienne votre enfant, et ce, même s'il est tout petit.

Ne partez jamais à la sauvette, dites-lui au revoir et acceptez ses protestations (pleurs, colère, voire même manifestation d'ignorance envers vous.) Il a le droit de ne pas être d'accord.

Bien qu'il soit très difficile de quitter son petit alors qu'il hurle dans les bras de son éducatrice, évitez de vous éterniser sur le pas de la porte ou, pire encore, de le reprendre dans vos bras.

Nous savons tous que les parents sont et seront toujours les meilleurs guides pour leur enfant, mais quand la vie les oblige à intégrer leur enfant en service de garde, il vaut mieux mettre toutes les chances de son côté pour passer à travers ces moments de la façon la meilleure qui soit. Bonne intégration !



## Mon enfant à une poussée dentaire

Votre enfant a une poussée dentaire douloureuse et vous demandez à votre responsable de service de garde (RSG) de lui donner de l'acétaminophène pour le soulager. La RSG refusera car le protocole l'interdit. Le protocole permet l'administration d'acétaminophène seulement en cas de fièvre.

## Est-ce que mon enfant doit sortir tous les jours ?

Oui, sauf si le temps est inclément. Mais ATTENTION ! Pour que la RSG puisse respecter le règlement et sortir son groupe chaque jour, les enfants doivent être habillés en conséquence.

## Une RSG a-t-elle des assurances spéciales pour son service de garde?

Oui, chaque RSG doit posséder une assurance responsabilité civile d'au moins 1 million. Elle doit présenter la preuve de sa couverture d'assurance au BC chaque année.

## Est-ce que j'ai le droit de visiter mon milieu de garde pendant la journée?

Le règlement spécifie que le parent à accès en tout temps au service de garde pendant les heures d'ouverture. La responsable de garde ne peut interdire l'accès du service de garde au parent. Toutefois, il faut comprendre que des visites trop fréquentes ou trop longues peuvent perturber la responsable et les enfants dans le déroulement des activités quotidiennes.

## Quelles sont les possibilités de remplacement pour une RSG?

Il existe par réglementation une obligation de la RSG de pouvoir compter sur une personne disponible pour la remplacer en cas d'urgence. Cette personne est choisie par la RSG. Une RSG peut aussi compter sur une remplaçante occasionnelle si elle le désire.

Cette personne doit fournir préalablement un certificat de secourisme et une attestation faisant suite à une vérification d'absence d'empêchement. La RSG peut se faire remplacer jusqu'à 20% du temps d'ouverture annuel de son service

## Une responsable a-t-elle le droit d'avoir un animal à la maison?

Oui, mais elle doit en informer le parent lors de l'inscription et prendre tous les moyens pour assurer la sécurité des enfants.

## La RSG peut-elle administrer des médicaments?

Oui mais seulement si le médicament est prescrit par un médecin et s'il est dans son contenant original. Le parent doit signer « l'autorisation pour l'administration d'un médicament » auparavant. Les produits naturels ainsi que ceux en vente libre ne peuvent pas être administrés par une RSG.

## Où puis-je me procurer la Loi et le Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance?

Ces documents peuvent être consultés directement sur le site du ministère de la Famille : [www.mfa.gouv.qc.ca](http://www.mfa.gouv.qc.ca)

## Qui devrait fournir les repas de mon poupon ?

Au moment où le parent considère que son enfant est prêt à consommer sous forme de purée des aliments du repas fourni aux autres enfants, c'est la RSG qui devient responsable de fournir les repas et les collations à cet enfant. Exemple : Un poupon de 12 mois peut manger la nourriture servie au service de garde si elle est légèrement mise en purée. La RSG ne peut demander au parent de lui apporter son dîner car par exemple il ne mangerait pas encore en morceaux. La RSG doit apporter quelques modifications afin de permettre au poupon de recevoir la même alimentation que les autres par exemple, cuire les carottes plutôt que de les servir crues, couper les aliments en petits morceaux ou les écraser à la fourchette, etc.

## Est-ce que ma RSG peut m'exiger des frais autres que le 7\$?

Une RSG peut offrir aux parents des services complémentaires. Ces services doivent toujours être optionnels et le parent peut choisir ou non de s'en prévaloir. Par exemple, la RSG offre le petit déjeuner et le parent aime bien cette possibilité, il signe donc, de

## GRIPPE A H1N1

Malgré un risque de pandémie élevé décrété par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la direction de la santé publique du Québec ne recommande pas pour le moment la fermeture des milieux de garde.

Compte tenu de l'importance des services de garde dans le fonctionnement de notre société, il est primordial de respecter les mesures d'hygiène et de prévention. Par exemple, de prendre l'habitude, autant à la maison qu'au service de garde, de se laver les mains fréquemment et de tousser et d'éternuer dans le pli du coude ou de l'épaule. Nous vous invitons à consulter les documents explicatifs de la grippe A H1N1 que votre responsable de garde a reçu.

**Afin de prévenir la propagation du virus dans un services de garde, un enfant présentant des symptômes de grippe (fièvre, toux, diminution de l'appétit, maux de tête et douleurs musculaires) doit demeurer à la maison jusqu'à la fin des symptômes.**

Nous demeurons à l'affût de toute information nouvelle sur l'évolution de la grippe A H1N1 et nous en informerons le réseau des responsables de services de garde en milieu familial de La trottinette carottée.

façon volontaire, la partie du contrat qui signifie son intention d'utilisation.

## À quoi servent les fiches d'assiduité que je signe ?

Ces fiches sont votre reçu de paiement. Votre signature confirme la véracité de l'information inscrite sur les fiches de présence. Votre signature permet aussi à la RSG d'accéder à sa subvention. Le parent a la responsabilité de vérifier l'information inscrite AVANT de signer car il confirme l'information. Dans un cas de fraude, le parent pourrait être questionné si une RSG a réclamé des sommes auxquelles elle n'avait pas droit.

## Les soirées parents: conférences au coût de 5 \$



### Nintendo, Wii et compagnie et la santé de l'enfant

Selon certaines études américaines, l'enfant captivé par les jeux électroniques peut développer des problèmes de santé (obésité par manque d'exercices et consommation d'aliments trop sucrés, des problèmes d'attention). Les médias violents induisent-ils l'agression? Quels sont leurs effets sur l'apprentissage et sur les relations sociales...

**Quand: Mardi 22 septembre à 19h**

**Où: Bibliothèque Émile-Nelligan, 325 boul. Cartier, Laval**  
**Animatrice: Sylvie Bourcier**

### Le jeu chez l'enfant

Source d'apprentissage, objet de plaisir, voie privilégiée pour interagir avec les autres, le jeu représente l'activité la plus importante de l'enfant. Destiné tant aux parents qu'aux éducateurs, cette conférence aborde différents aspects du jeu: qu'est-ce que jouer, pourquoi et comment jouer, l'impact du jeu sur le développement de l'enfant, les critères d'un bon jouet, la sécurité au jeu, le jeu pour rendre la vie familial plus agréable...

**Quand: Mercredi 30 septembre à 19h**

**Où: Bibliothèque Philippe-Panneton, 4747 boul. Arthur-Sauvé, Laval**  
**Animatrice: Francine Ferland**

### L'estime de soi

L'estime de soi doit être nourrie dès le plus jeune âge par les parents et les éducateurs. Lors de cette conférence, il sera question des quatre composantes de l'estime de soi: le sentiment de confiance, la connaissance de soi, le sentiment d'appartenance à un groupe, le sentiment de compétence. Ces composantes sont décrites par le conférencier qui explique comment elles peuvent être transmises à l'enfant.

**Quand: Samedi 10 octobre à 19h**

**Où: Bibliothèque Gabrielle-Roy, 3505 boul. Dagenais Ouest, Laval.**  
**Animateur: Germain Duclos**

### Être parent sans mode d'emploi

Les exigences envers les parents sont élevées. L'enjeu? Le bonheur de nos enfants. Or, quel parent ne désire pas le bonheur de son enfant? Mais ce bonheur dépend-il de notre "performance" comme parent?

**Quand: Mercredi 28 octobre à 19h**

**Où: Bibliothèque Yves-Thériault, 670 rue de la Place Publique, Laval**

### La discipline, un jeu d'enfant

Pour vivre en harmonie avec son enfant, il est primordial d'établir avec lui un solide lien d'attachement et de confiance. Lorsque l'enfant se sent aimé, valorisé et sécurisé, lorsqu'il constate qu'on croit en lui et qu'on partage des moments de plaisir avec lui, il a envie de collaborer et de vivre une relation où chacun est attentif aux besoins de l'autre.

**Quand: Mercredi 2 décembre à 19h**

**Où: Bibliothèque Laure-Conance, 4660 boul. des Laurentides, Laval**  
**Animatrice: Brigitte Racine**

### J'apprends à penser, je réussis mieux

Comment mon enfant apprend-il? Comment puis-je l'aider à prendre conscience de sa manière d'apprendre? Comment rendre son apprentissage plus efficace? Telle est l'approche pédagogique appelée "gestion mentale". Sensibilisés à cette approche, les parents et les intervenants sont en mesure de mieux soutenir et outiller son enfant dans ses apprentissages.

**Quand: Mardi 1 décembre à 19h**

**Où: Bibliothèque de la Ville de Sainte-Julie, 1600 chemin du fer à Cheval, Sainte-Julie**